

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FLAINE



PARCOURS MOONBIKES COL DE PIERRE CARREE

ORGANISATION DE L'ACTIVITE

PARCOURS MOONBIKES COL DE PIERRE CARREE

SOMMAIRE

- 1 INTRODUCTION**
 - 2 PRESENTATION DE L'ACTIVITE**
 - 3 PRESENTATION DU PARCOURS**
 - 4 LES AMENAGEMENTS ANNEXES**
 - 5 SPOSITIONS PREVUES POUR ASSURER LA
SECURITE DES PERSONNES ET LA TRANQUILLITE
PUBLIQUE**
- ANNEXE N°1 : MOONBIKES PARAMETRAGE VITESSE**

1 INTRODUCTION

Le Syndicat Intercommunal de Flaine exploite le domaine nordique du Col de Pierre Carrée situé à Flaine. Le domaine nordique est constitué de différents parcours qui s'étendent depuis Vernant jusqu'à l'Arbaron. On y retrouve des boucles de ski de fond, des itinéraires pour la balade à pied ou en raquette, des parcours de trail, un itinéraire pour les chiens de traineaux ainsi qu'une piste de luge.

Soucieux d'accroître l'offre d'activités sur ce site, le Syndicat Intercommunal de Flaine souhaite obtenir l'autorisation de mettre en place, sur certains parcours et à certains horaires, des circuits réservés pour des véhicules à moteurs électriques tel que les Moonbikes. Cette activité s'adresse principalement aux adultes présents sur la station. Elles vont venir compléter l'offre d'activité existante aujourd'hui et vont notamment permettre d'accroître la fréquentation de la station sur les périodes creuses (janvier et fin mars début avril) en densifiant l'offre séminaire en partenariat avec les hébergeurs de la station.

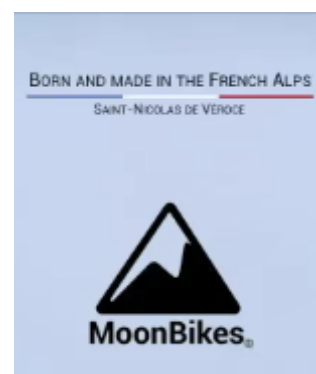
A noter que l'activité Moonbikes est déjà présente sur la station de Flaine depuis 2021. Elle a lieu au départ du Forum de Flaine. Un permis d'aménagement a été autorisé en ce sens. Nous envisageons de la rapatrier au niveau du domaine nordique de l'Arbaron.

2 PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Nous développons cette activité en partenariat avec la société [Moonbikes](#) Motors créateur du Moonbike qui se présente comme un scooter des neiges électrique ultraléger conçu pour l'aventure.

Moonbikes est une jeune entreprise locale que nous comptons bien aider dans son développement en lui offrant la possibilité d'avoir un premier site de référence pour ces véhicules.

Afin d'aider à la mise au point du Moonbike, nous avons réalisé des tests sur le potentiel parcours envisagés. La vidéo est disponible en suivant le lien : <https://youtu.be/U1HCViTbOm8>



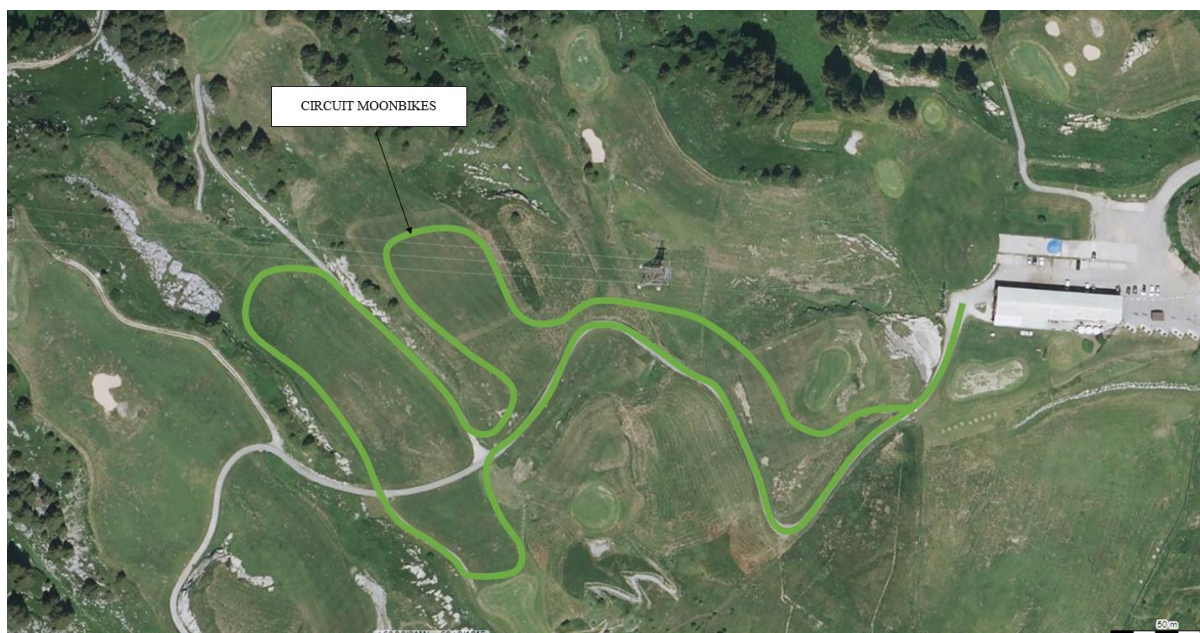


Les caractéristiques de ces véhicules sont :

- Une motorisation électrique ultra silencieuse
- Pas de problème d'essence, de fuite d'huile,....
- Une prise en main facile
- Une capacité d'adaptation toutes neiges
- Une grande maniabilité
- Une sensation de liberté

Il s'agit d'une activité nouvelle qui arrive sur le marché, Flaine serait le premier site proposant ce type d'activité en France.

3 PRESENTATION DU PARCOURS



Départ : Hangar du Golf - Col de Pierre Carrée.

Longueur : 1 250 m.

Horaires : De 10h à 21h tous les jours.

Fréquentation : 2 groupes par heures.

Nombre de véhicules : 10 véhicules dont 8 pour les clients et 2 pour les accompagnants

Descriptif : Ce parcours se déploie sur les fairways des trous n° 1, 2, 3, 4 et 9 du golf de Flaine.

Sécurité : Le site est entièrement dédié à l'activité. Pas de traversé de pistes de ski nordique ou d'itinéraires de balades balisés. Le parcours est délimité par des bourrelets de neige de part et d'autre.

4 LES AMENAGEMENTS ANNEXES

Le point de départ de l'activité se fera au niveau du hangar du Golf au Col de Pierre Carrée. A cet emplacement, un food truck servira de point d'appuis et des toilettes sèches seront installés.

Les clients se rendront sur le site en utilisant les navettes station qui desservent le site de Pierre Carrée, soit avec leurs véhicules particuliers qu'ils pourront stationner au parking du col. Il arrive à pieds au point de départ de l'activité.

L'ensemble du matériel sera stocké dans le hangar du Golf.

5 SPOSITIONS PREVUES POUR ASSURER LA SECURITE DES PERSONNES ET LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

5.1 SECURITE DES PERSONNES

L'activité proposée sur le circuit sera encadrée par du personnel qualifié. A aucun moment les clients circulent sans surveillance sur les parcours. Selon le nombre de personnes, les encadrants seront seul ou à deux.

Pour la pratique de l'activité, des équipements de protection individuels sont obligatoires : casque, gants, et chaussures montantes. Les casques sont fournis par l'exploitant.

En journée, pendant l'ouverture du domaine nordique, les exploitants pourront compter sur le poste de secours du domaine nordique pour délivrer les premiers secours. Après la fermeture du poste de secours, seuls interviendront les pouvoirs publics (pompiers, etc.) en cas d'incident. Pour l'organisation de ces secours, le Syndicat Intercommunal de Flaine dispose d'engins de progression sur neige (dameuse et rangers) qu'il peut rapidement mettre au service des pouvoirs publics. Chaque véhicule est équipé d'un extincteur.

5.2 SECURISATION DU PARCOURS

Lors de la réalisation de prestations, le parcours sera entièrement réservé à l'activités. Le parcours sera sécurisé par un bourrelet de neige de part et d'autre de l'itinéraire.



5.3 TRANQUILLITE PUBLIQUE

Les véhicules utilisés sont tous électriques occasionnant de très faibles nuisances sonores.

Les activités se pratiquent par petits groupes de maximum 8 personnes à une vitesse de déplacement moyenne de 15 km/h.

La fréquentation des parcours sera beaucoup plus faible que celle actuelle du domaine nordique.





COMMENT PARAMÉTRER LA MOONBIKE (VITESSE, PUISSANCE...)

APPLICATION SMARTPHONE : PARAMÉTRER LA MOONBIKES EN QUELQUES CLICS



- Vitesse et puissance **bridable en 2 clics** depuis votre téléphone
- **Différents modes de conduite** disponibles depuis votre guidon (éco, boost, ...) **paramétrable depuis votre smartphone**



- Avec l'application smartphone, connectez vous à la MoonBike par Bluetooth
- Il est possible de paramétrer :
 - ✓ la **vitesse**
 - ✓ l'**accélération**
 - ✓ la **puissance** maximale
 - ✓ les **modes de conduite** disponibles depuis le guidon
- **L'utilisateur ne peut pas programmer** de son plein gré les paramètres, seul le personnel y a accès

Mode éco / slow :

- Vitesse et puissance limités
- Idéal pour une première utilisation
- Paramétrable



KIT 2-ROUES : VOUS POUVEZ TRANSFORMER VOTRE STARDUST EN QUELQUES MINUTES EN UN VÉHICULE 2-ROUES TOUT TERRAIN

- **Retrofitage** moins de 30 minutes
- Nécessite des outils de base
- Utilisez votre MoonBikes toute l'année !



Informations :
nicolas@moonbikes.co
+33 (0)6 87 06 77 77





COMMENT PARAMÉTRER LA VITESSE ET LA PUISSANCE DE LA MOONBIKE

APPLICATION SMARTPHONE : PARAMÉTRER LA MOONBIKE EN QUELQUES CLICS
PROTÉGÉ PAR MOT DE PASSE - UNIQUEMENT ACCESSIBLE PAR LE PERSONNEL EXPLOITANT



- Il est possible de paramétrer :
 - ✓ la vitesse maximale : de 5 à 45 km/h
 - ✓ l'accélération : douce à sportive
 - ✓ la puissance maximale : de 500w à 3kw
 - ✓ les 3 modes de conduite disponibles depuis le guidon (éco ou sport)

COMMANDES DE GUIDON: POUR L'UTILISATEUR

Réglage éco / sport :

- Deux modes pour une conduite plus souple
 - Vitesse et puissance de chaque mode paramétrables via l'application smartphone (sécurisé par mot de passe)
- Réglages recommandés:

Débutant :

- éco limité à 5km/h et 500w
- sport limité à 20km/h et 1kw

Confirmés :

- éco limité à 10km/h et 1kw
- sport limité à 40km/h et 2kw



CES PARAMÈTRES SONT IDENTIQUES SUR NOTRE VERSION ÉTÉ (KIT 2-ROUES, EN DÉVELOPPEMENT)



Informations :
 nicolas@moonbikes.co
 +33 (0)6 07 06 77 77

www.moonbikes.co